

Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie

Auteur(s) : Benjamin Stora

Auteur(s) moral(aux) : Présidence de la République

Chargé en juillet 2020 par le Président de la République de "dresser un état des lieux juste et précis" sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie, l'historien Benjamin Stora a remis son rapport dans lequel il formule une trentaine de préconisations.

Il propose notamment de :

- Constituer en France une commission "Mémoire et Vérité" chargée d'impulser des initiatives communes entre la France et l'Algérie sur les questions de mémoires ;
- Commémorer les différentes dates symboliques du conflit (accord d'Evian le 19 mars 1962, hommage aux harkis le 25 septembre, et répression des travailleurs algériens en France le 17 octobre 1961) ;
- Restituer à l'Algérie de l'épée de l'émir Abdelkader, héros de la résistance à la colonisation française au XIXe siècle ;
- Reconnaître l'assassinat de l'avocat et militant politique Ali Boumendjel, pendant la bataille d'Alger en 1957 ;
- Mettre en place une commission mixte d'historiens français, et algériens, pour faire la lumière sur les enlèvements et assassinats d'Européens à Oran en juillet 1962 ;
- Poursuivre les travaux sur les essais nucléaires français dans le Sahara et leurs conséquences, ainsi que celles de la pose de mines antipersonnel durant la guerre ;
- Faciliter les déplacements des harkis et de leurs enfants entre la France et Algérie ;
- Encourager la préservation des cimetières européens en Algérie, ainsi que des cimetières juifs et des tombes des soldats algériens musulmans morts pour la France pendant la guerre d'Algérie ;
- Avancer sur la question des archives, avec comme objectifs le transfert de certaines archives de la France vers l'Algérie, et d'autre part permettre l'accès aux chercheurs des deux pays aux archives françaises et algériennes ;
- Réactiver le projet de Musée de l'histoire de la France et de l'Algérie, prévu à Montpellier et abandonné en 2014;
- Faire entrer au Panthéon l'avocate Gisèle Halimi, figure d'opposition à la guerre d'Algérie ;

- Créer une commission franco-algérienne sur l'avenir du canon "Baba Merzoug" ;
 - Eriger des "lieux de mémoire" sur quatre camps d'internement d'Algériens en France.
-